



COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

TEL. 04 76 07 05 19

www.commune-vourey.fr

DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRETE DE POLICE PORTANT
REGLEMENTATION DE LA
CIRCULATION

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VOUREY

V/REF : votre demande du 04/04/2022

VU le code de la route

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la voirie routière ;

VU la loi 82-213 du 02/03/1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22/07/1982 et par la loi 83-8 du 07/01/1983

VU le décret 86-475 du 14/03/1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie : signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 ;

VU la demande de la société SADE CGTH, représentée par Eric BONY, 108 Rue des Alliés 38029 GRENOBLE, pour le bénéficiaire, VENCOREX représentée par Alban MONTLEVIER, 835 Route du Chatelard 36390 HAUTERIVES.

ARRETE 2022 – 028

Article 1 : pour permettre les travaux de remplacement de la conduite dn 250 fte du Saumoduc, Route des Gallandière et chemin de suzet 38210 Vourey, il y a lieu, d'appliquer les mesures suivantes :

- Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise.
- Interdiction de circuler.
- Laisser décharger les tuyaux.

Article 2 : Ces travaux auront lieu :

A parti du Lundi 11 avril 2022 et ce sur 50 jours calendaires.

Article 3 : Il conviendra de reconstituer l'emplacement et ses abords propres, à l'identique et avec les mêmes caractéristiques techniques.

Article 4 : le présent arrêté sera transmis à SADE CGTH, à la gendarmerie, et affiché en Mairie.

Fait à Vourey, le 11 avril 2022

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN, Maire